

pratiques, qui se présentent dans le gouvernement temporel de nos Eglises. Il répondra donc, je l'espère, à l'attente de tout le monde.

Les livres de chant seront bientôt sous presse. Toutes les mesures sont prises, pour que, autant que possible, ils ne laissent rien à désirer. Comme plusieurs n'ont point encore fait connaître s'ils prendraient ces livres, pour eux ou leurs Fabriques, je les prie de vouloir bien répondre là dessus au plus tôt.

Les Statuts Synodaux vont être sous peu livrés à l'impression. Je n'ai pas besoin de vous prévenir que j'ai tâché, en les rédigeant, de me conformer à l'esprit de l'Eglise, qui a institué les Synodes, pour mettre en vigueur toutes les règles canoniques au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Ce n'est toutefois qu'un commencement; et comme un essai, auquel on pourra, au besoin, donner suite.

L'Abrégé du Cérémonial Romain est commencé. Il aura, je pense, le mérite de répondre à tous les cas pratiques, sans dévier d'aucune des règles cérémonielles de la Sainte Eglise, Notre Mère.

Avant de procéder à une nouvelle édition du Catéchisme, je désire avoir votre avis sur les questions suivantes, qui seront la matière de votre prochaine conférence.

1^{ère}. Quelle seraient les questions à ajouter au catéchisme actuel, pour le rendre plus dogmatique ?

2^{de}. Quelles seraient les questions à en retrancher, pour le rendre plus accessible au commun des intelligences des enfants ?

3^e. Quelles seraient les définitions ou réponses à formuler en des termes plus intelligibles et plus à la portée des enfants, que l'on prépare à la première communion ?

4^e. Quelles modifications faudrait-il faire subir à *L'Abrégé du Petit Catéchisme*, pour qu'il pût servir aux enfants qui ont peu d'intelligence, et qui sont véritablement incapables d'apprendre par cœur le catéchisme ordinaire ?

La susdite conférence se tiendra, comme ci-devant, dans les Archiprêtres déjà formés. Mais on y émettra une opinion sur les arrondissements à former, pour que les assemblées soient plus nombreuses, sans pourtant nuire à la résidence. Ce sera ensuite que je pourrai former les nouveaux Archiprêtres, selon le désir que vous m'en avez témoigné, pendant le Synode.

Les Vicaires répondront, cette année sur le traité, *De Vera Religione*; et donneront, au temps ordinaire, deux sermons,